

SYMPTÔMES RESPIRATOIRES ?

Mettez une barrière entre
vos virus et les autres patients



Si vous présentez des symptômes respiratoires (nez qui coule, toux, mal de gorge, ...), porter un masque est **LE** bon réflexe à adopter pour offrir un environnement sûr aux autres patients dans la salle d'attente.

La Conférence interministérielle (CIM) Santé publique a décidé le 05/02/24 de relever le niveau d'infections respiratoires en **code orange**. À ce stade, le port du masque est vivement recommandé aux personnes vulnérables (de préférence avec un masque FFP2). Le port du masque chirurgical est recommandé aux personnes qui entourent les personnes vulnérables, ainsi qu'aux personnes présentant des symptômes d'infection respiratoire, en particulier dans les lieux très fréquentés, les établissements de santé, dans les salles d'attente, etc.